

## COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Les marchés actions se sont offerts un vif rebond en septembre, leur permettant de clôturer le troisième trimestre en hausse, après la pause observée en juillet-août sur fond d'incertitudes sur le rythme de resserrement monétaire des grandes banques centrales. La poussée de fièvre entre Kim Jong-un et Donald Trump en août a incité à la prudence mais la poursuite de publications macroéconomiques très favorables et les discours toujours très mesurés de la part des banquiers centraux ont servi de catalyseurs. Les statistiques économiques européennes ont continué de confirmer le rattrapage à l'œuvre en zone euro, les projets de réformes en France et la réactivation de l'axe franco-allemand, ont poussé l'euro au-dessus de 1,20 dollar, des niveaux que l'on n'avait pas vu depuis janvier 2015.

Sur le marché obligataire, les taux longs européens ont terminé le trimestre proche de leur niveau de fin juin. Plutôt orientés à la baisse en août en raison des tensions géopolitiques, ils ont repris de la hauteur en septembre en dépit de la victoire en demi-teinte d'Angela Merkel en Allemagne et l'imbroglio catalan. Sur les pays périphériques, la dette portugaise s'est distinguée par une nette baisse des taux en raison du relèvement de la notation du pays en « Investment Grade » chez Standard & Poor's.

*Commentaire achevé de rédiger le 10 octobre 2017 par Aviva Investors France.*

### Baromètre des marchés

#### Performance du 30/12/2016 au 27/09/2017

Eurostoxx 50 <sup>(1)</sup> dividendes nets réinvestis	+ 10,49 % <sup>(6)</sup>
CAC 40 <sup>(2)</sup> dividendes nets réinvestis	+ 10,80 % <sup>(6)</sup>
Euro MTS 10-15 ans <sup>(3)</sup>	- 0,24 % <sup>(6)</sup>
Eonia <sup>(4)</sup> capitalisé	- 0,27 % <sup>(6)</sup>

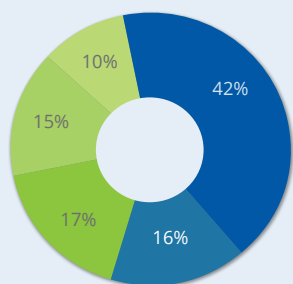
#### Niveau des taux au 27/09/2017

Taux Eonia	- 0,361 % <sup>(6)</sup>
Taux Tec 10 ans <sup>(5)</sup>	+ 0,779 % <sup>(7)</sup>
Taux Tec 20 ans	+ 1,468 % <sup>(7)</sup>
Taux Tec 30 ans	+ 1,840 % <sup>(7)</sup>

**Les performances passées ne présument pas des performances futures.**

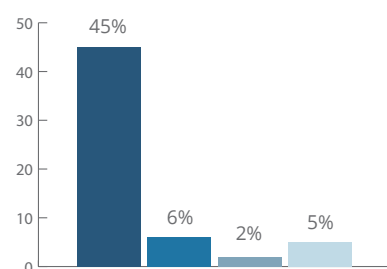
## COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 27/09/2017

### RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



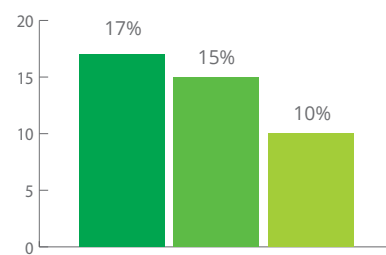
● OAT <sup>(8)</sup> « zéro coupon »	42%
● OPC obligataires	16%
● OPC multi-stratégies	17%
● Immobilier (SCI)	15%
● OPC actions	10%

### DÉTAIL DES ACTIFS OBLIGATAIRES (en % de l'actif total)



● Etats zone euro	45%
● Etats émergents	6%
● Entreprises notées AAA à BBB- <sup>(9)</sup>	2%
● Entreprises notées BB+ et en deçà	5%

### DÉTAIL DES ACTIFS NON OBLIGATAIRES (en % de l'actif total)



● Multi-stratégies	17%
● Immobilier	15%
● Actions européennes	10%

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au troisième trimestre 2017, la performance d'Afer Eurocroissance a été légèrement positive. Ceci est le résultat du bon comportement des actifs risqués notamment les actions de petite capitalisation boursière, l'immobilier et les OPC obligataires. A contrario, les actifs défensifs comme les obligations d'état français et le fonds de diversification « multi-stratégies » ont eu des

performances en territoire négatif.

En terme de gestion, nous avons pris des positions sur un fonds d'actions de petite capitalisation boursière afin de booster l'exposition en actions du portefeuille Afer Eurocroissance. Cette classe d'actifs a contribué positivement au rendement global du support. ■

*Commentaire achevé de rédiger le 10 octobre 2017 par Aviva Investors France.*

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone Euro.

(2) Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris.

(3) L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises en 10 et 15 ans.

(4) L'Eonia (Euro OverNight Index Average) est un taux de référence des dépôts interbancaires pratiqués au jour le jour dans la zone euro.

(5) Le TEC10 est le Taux à Echéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TEC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor

(6) Source : Datastream

(7) Source : Banque de France

(8) Obligations Assimilables du Trésor

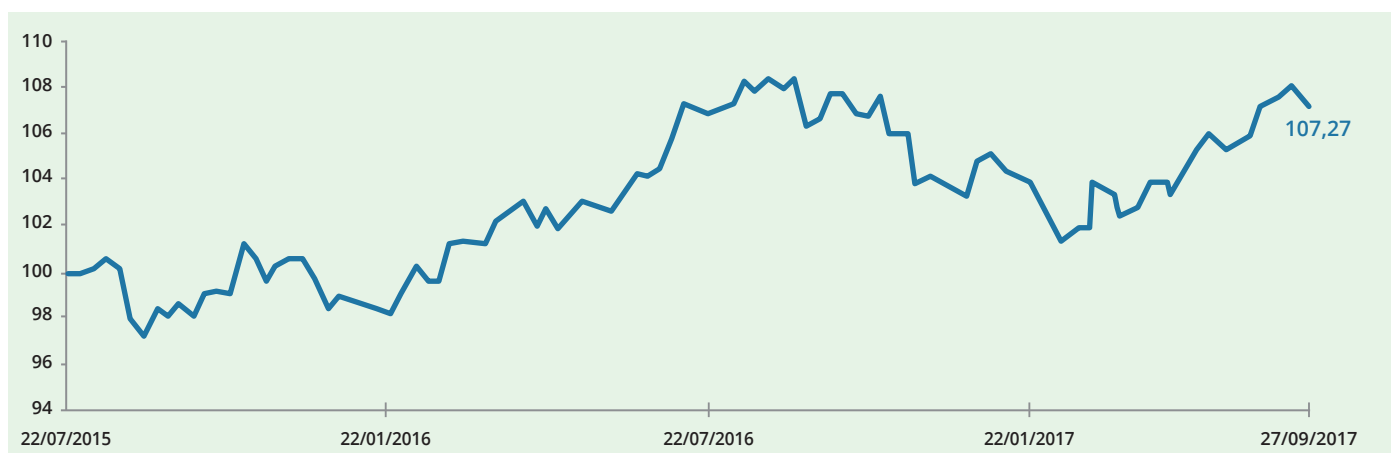
(9) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch

Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-deçà correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »).

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. L'actif du support est géré par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU SUPPORT (en base 100)



Du 22 juillet 2015<sup>(1)</sup> au 27 septembre 2017, le support Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de + 7,27 %<sup>(2)</sup> soit une performance annualisée de + 3,26 %<sup>(2)</sup>.

Du 28 septembre 2016 au 27 septembre 2017, le support Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de - 0,86 %<sup>(2)</sup>.

**La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'espace sécurisé adhérent sur [www.afer.asso.fr](http://www.afer.asso.fr).**

## QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

Hypothèse retenue : un versement brut de 10 204,08<sup>(3)</sup> euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements.

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Echéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 27/09/2017	Performance <sup>(4)</sup> entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 27/09/2017	Performance <sup>(4)</sup> annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 27/09/2017
Adhérent A	29/07/2015	10 ans	10 738,67 €	+ 7,39 %	+ 3,35 %
Adhérent B	29/07/2015	20 ans	11 149,17 €	+ 11,49 %	+ 5,15 %
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	10 908,37 €	+ 9,08 %	+ 5,11 %
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	12 148,36 €	+ 21,48 %	+ 11,80 %
Adhérent E	29/06/2016	10 ans	9 878,08 €	- 1,22 %	- 0,98 %
Adhérent F	29/06/2016	20 ans	9 860,69 €	- 1,39 %	- 1,12 %

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

**Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.**

(1) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance.

(2) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

(3) 10 204,08 euros correspond au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul :  $10\,204,08 \times (1 - 2\%) = 10\,000$ )

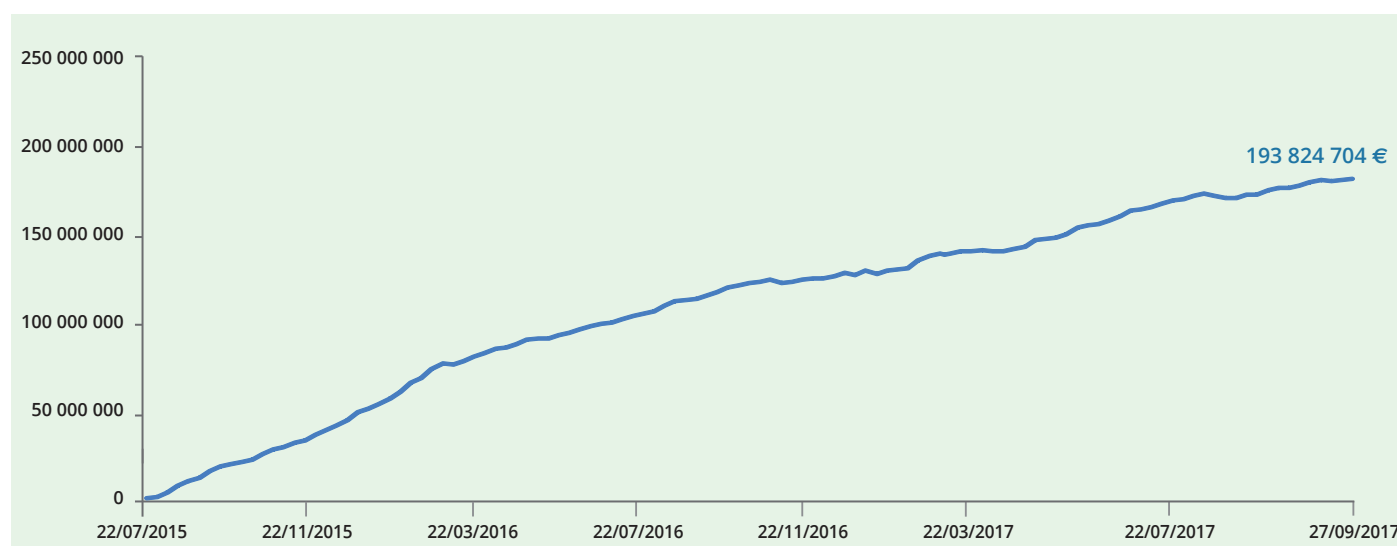
(4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux, hors attribution de parts effectuée début juin 2017.

Sources : Aviva vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. L'actif du support est géré par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n° GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

**Les performances passées ne présument pas des performances futures.**

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES CONTRATS (en euros)<sup>(1)</sup>



Au 27 septembre 2017, l'encours<sup>(1)</sup> des contrats est de 193 824 704 euros auquel s'ajoute un montant de 1 257 027 euros au titre de la Provision Collective de Diversification Différée (PCDD).

### RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES CONTRATS<sup>(1)</sup>

Provision mathématique	Provision de diversification	Total
88,4 %	11,6 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

### VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 30 septembre 2017 s'établit à 114,1738 euros.

**Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.**

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. L'actif du support est géré par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Aviva Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Aviva Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

Aviva Investors France – Société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-114 – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 793 700 euros – Siège social : 14 rue Roquépine, 75 008 Paris 335 133 229 RCS Paris.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

**Les performances passées ne présument pas des performances futures.**

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

### Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 euros quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 euro.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.

### Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti<sup>(1)</sup>. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne investie sur le support Afer Eurocroissance.

### Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.

(1) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en Unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.

Aviva Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Aviva Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

Aviva Investors France – Société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-114 – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 793 700 euros – Siège social : 14 rue Roquépine, 75 008 Paris 335 133 229 RCS Paris.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.